

# Le génie de la langue entre les langues

Gilles Siouffi

DANS **LITTÉRATURES CLASSIQUES 2018/2 N° 96**, PAGES 163 À 174

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI**

ISSN 0992-5279

ISBN 9782810705788

DOI 10.3917/licla1.096.0163

Date de mise en ligne : 14/11/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2018-2-page-163?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires du Midi.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Le génie de la langue entre les langues

En guise d'ouverture, glissons cette petite remarque qui est un détail dans l'histoire de la langue française, mais qui semble empreinte d'une curieuse valeur symbolique : en français, le mot *intraduisible* est apparemment une création de Dominique Bouhours, l'auteur même auquel est le plus associé le motif du « génie de la langue » au XVII<sup>e</sup> siècle. Étonnante coïncidence. C'est en tout cas à un passage de *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687) que le *Trésor de la langue française*<sup>1</sup>, passage où Bouhours n'en assortit d'ailleurs pas l'emploi d'une de ces gloses méta-énonciatives du type *si je puis dire*, qu'il recommandait en cas de néologismes. Le mot était-il donc déjà attesté en 1687 ? Cette formation française était-elle jugée transparente et recevable par les oreilles du récepteur potentiel<sup>2</sup> ? Pour le moment, en tout cas, après des recherches faites avec les moyens numériques d'aujourd'hui, nous n'avons pas réussi à antidater le mot.

Bouhours l'emploie dans une de ses tirades favorites sur l'« obscurité » des Espagnols et des Italiens, et l'applique ici à Gracian :

J'ay leû les ouvrages de Gracian, repartit Eudoxe, mais je vous confesse que je n'ay pas entendu tout ce que j'ay leû. C'est un beau Génie, qui prend quelquefois plaisir à se cacher aux Lecteurs, & je suis du sentiment de celuy que vous venez de citer [Amelot de la Houssaye], qui dit dans la préface de l'*Homme de cour*, qu'il ne faut pas s'étonner si Gracian passe pour un Auteur abstrait, inintelligible & par conséquent intraduisible ; que c'est ainsi qu'en parlent la plupart de ceux qui l'ont leû, & qu'un Sçavant à qui quelqu'un disoit qu'on traduisoit *el Oraculo manual y Arte de prudentia*, répondit que celuy-là estoit bien téméraire qui osoit se mesler de traduire des œuvres que les Espagnols mesmes n'entendoient pas.<sup>3</sup>

- 1 *Intraduisible* est attesté à partir de 1798 dans la 5<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.
- 2 Le P. Bouhours a consacré un certain nombre de remarques à l'acceptabilité en français de ces formations en *in-*, telles *inéloquent* (*Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, Josse, 1692, p. 138), *infaisable* (*Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, Cl. Barbin, 1675, p. 543), ou encore *inévident*, adjectif qui a un enjeu théologique à l'époque (*ibid.*, p. 234).
- 3 D. Bouhours, *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, Vve S. Mabre-Cramoisy, 1687, p. 358.

Pour Bouhours, si l'auteur est « intraduisible », c'est d'abord qu'il est « inintelligible ». Mais comment pourrait-il l'être, intelligible, si ce n'est par l'interface que représente une langue ? La question pratique de la traduction pose donc la question plus générale de l'évaluation des potentialités des langues. Il est significatif, à ce propos, que la conceptualisation de ce qu'on va appeler le « génie de la langue » ait coïncidé, historiquement, avec un moment de grand développement des traductions.

En dépit de la présence récurrente de l'expression jusqu'à aujourd'hui, cette conceptualisation – ou tentative de conceptualisation – a surtout fonctionné du début du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Ensuite, on assiste à un affaiblissement du sens technique, à une dé-conceptualisation, pour ainsi dire, au profit d'utilisations moins rigoureuses et de plus en plus idéologiques<sup>5</sup>. Décrédibilisé en tant que terme scientifique, le syntagme passe dans le langage courant, s'exposant à des saisies plus ou moins intuitives et se prêtant à toutes sortes d'instrumentalisations.

Entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins que l'idée de « génie de la langue », avant de devenir cette encombrante notion attrape-tout et à prétention de synthèse, a été très opératoire dans le laboratoire de la description des langues<sup>6</sup>. En marge du principe d'analogie, issu de l'Antiquité, elle s'est appliquée à tout ce qui, dans les langues, semblait y échapper. Que peut-on faire de cette multiplicité de petits faits anomaux, sinon les comparer à ce qui peut être observé dans une autre langue ? C'est ainsi que va se créer la rubrique spéciale du « génie », par le biais de toutes les notations fines des remarqueurs autour des faits d'anomalie, rubrique qui permettra ensuite aux grammairiens en demande de régularité de chercher des principes explicatifs à ces « génies ».

L'angle qui sera choisi ici sera tout à fait particulier : il ne s'agira pas d'entrer dans le fond de la discussion entre idée de « génie » et idée d'« intraduisible », d'ailleurs peu formulée en ces termes à l'époque classique, mais de soumettre

- 4 Voir G. Siouffi, *Le « Génie de la langue française » : études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion, 2010 ; *id.*, « Le "génie de la langue" au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle : modalités d'utilisation d'une notion », *L'Esprit créateur*, vol. 55, n° 2, 2015, p. 62-72.
- 5 C'est cette version idéologique qui a alimenté les critiques légitimes des commentateurs récents. Voir H. Meschonnic (dir.), *Et le génie des langues ?*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2000 ; M. Crépon, *Le Malin génie des langues : Nietzsche, Heidegger, Rosenzweig*, Paris, Vrin, 2000. De son côté, Barbara Cassin a expliqué à plusieurs reprises que, dans l'entreprise du *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles* qu'elle a dirigé (Paris, Le Seuil / Le Robert, 2004), pouvait se présenter un risque de « rivarolisme » : « Notre Dictionnaire n'induit-il pas malgré lui quelque chose comme un rivarolisme du multiple [...] ? » (B. Cassin, *Éloge de la traduction. Compliquer l'universel*, Paris, Fayard, 2016, p. 216) ; « L'autre position dont nous nous démarquons est celle qui mène du génie des langues, avec tous ses clichés, au "nationalisme ontologique" » (*id.*, « Penser en langues. Présentation du *Dictionnaire européen des philosophies* », *Trivium*, n° 15, 2013).
- 6 Voir Y.-M. Tran-Gervat (dir.), *Traduire en français à l'âge classique : génie national et génie des langues*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2013.

l'expression même de *génie de la langue* à la question de la traductibilité, et de voir sous quels habits cette notion qui pose la question du spécifique d'une manière telle qu'elle se voudrait un concept linguistique universel, a circulé en Europe<sup>7</sup>, au moment où on cherche à différencier les langues les unes des autres. Gerda Hassler a déjà rassemblé un certain nombre de citations significatives<sup>8</sup>. Nous pouvons en faire un matériau pour un traitement à double entrée : d'une part il s'agira d'évaluer les choix linguistiques en présence pour nommer ce qui était en train de devenir un concept dans la description des langues ; d'autre part d'analyser le travail notionnel engagé à partir du moment où on a essayé de proposer d'autres dénominations à ce concept. Perspective onomasiologique et perspective sémasiologique en somme. La première, en tant que telle, est la même que celle qui s'applique à tous les nouveaux termes dits techniques apparus au XVII<sup>e</sup> siècle dans une Europe moderne partagée entre souci de passer aux langues modernes et attachement aux sources gréco-latines du vocabulaire. La seconde nous permettra peut-être d'approcher plus précisément, en fonction de la manière dont on voit les langues, ce qu'on peut entendre par « intraduisible » à l'époque. Nous allons donc remonter à l'origine du concept, étudier les premiers choix terminologiques qui ont été faits, les possibilités de traduction, les préférences, de manière à éclairer l'enjeu de ces représentations au moyen de ce petit miroir à deux faces.

## La formation de la notion

Les langues modernes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, si elles voulaient puiser dans le patrimoine linguistique gréco-latin, disposaient de deux bases possibles, pour exprimer l'idée de spécificité appliquée à la langue : la base latine *genius*, et la base grecque *idioma*. Les deux bases ont été productives dans l'histoire des principales langues modernes, donnant lieu à des dérivés plus ou moins nombreux selon les langues, et de sens parfois différents. D'autres bases se sont ensuite superposées, les principales étant *caractère* (base grecque), et *nature* (base latine). Le latin disposait également d'autres termes, qui ont parfois été calqués en français au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, ou pour lesquels on a cherché des équivalents :

- 7 Voir H. H. Christmann, « Bemerkungen zum *Genie de la langue* », dans *Lebendige Romania. Festschrift für Hans-Wilhelm Klein*, Göttingen, A. Kummerle, 1976, p. 65-79 ; R. Simone, « The 'Genius' and specificity of languages », dans G. Lepschy (éd.), *History of Linguistics*, t. 3, New York / London, Longman, 1998, t. 3, p. 149-236 ; J. Brzozowski et I. Piechnik (éd.), « Le Génie de la langue », *Romanica Cracoviensia*, n° 3, 2003 ; Ch. Schlaps, « The 'Genius of Language' : transformations of a concept in the history of linguistics », *Historiographia Linguistica*, vol. 31, n° 2-3, 2004, p. 367-388.
- 8 G. Hassler, « La description du génie de la langue dans les grammaires françaises et les grammaires d'autres langues », dans B. Colombat, J.-M. Fournier et V. Raby, *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, Paris, Champion, 2013, p. 192-209.
- 9 Voir Y. et I. Hersant, « La Renaissance : fabrique d'intraduisibles ? », *Rue Descartes*, n° 14, novembre 1995, p. 75-94.

*consuetudo (linguae), facultas (linguae), proprietas (linguae)*. Le XVI<sup>e</sup> siècle français a aussi créé une forme spécifique, pour ce type de sens : *le naïf*, ou *la naïve*<sup>10</sup>.

S'agissant de la base *genius*, on assiste sans doute assez rapidement, bien que ce soit difficile de l'affirmer avec précision, à un croisement de motivations étymologiques avec *ingenium*. Après la perte du français *engin*, qui n'a plus subsisté que dans des emplois concrets, le français *génie* s'est donc retrouvé être la seule issue possible, aussi bien de *genius* que d'*ingenium*, alors que l'italien et l'espagnol maintenaient les doublets (en italien, *genio/ingenio*).

C'est en tout cas au français, apparemment, que nous devons la création de ce syntagme *génie de la langue*, absent du latin, mais fait sur le modèle, visiblement, de *proprietas linguae* et des expressions latines similaires. Actuellement, la première attestation en est référée à un discours en 1635 de l'académicien Bourzeys<sup>11</sup>. Mais il est fort possible que l'on antedate un jour l'apparition de ce syntagme. L'expression se popularise en tout cas dans les années 1670, notamment après le passage qui lui est consacré, et qui en fait une véritable notion, dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Bouhours<sup>12</sup>. Bientôt, plusieurs grammairiens et pédagogues du français langue étrangère vont intituler de cette manière des ouvrages qu'ils estiment destinés à faire comprendre à des non-natifs les finesses de la langue<sup>13</sup>. Il y a incontestablement une mode autour de cette expression qui trahit un souci de suivre le plus attentivement possible la théorie de l'« usage » popularisée par Vaugelas, en attirant l'attention sur toutes les petites différences qu'on n'arrive pas à « réduire » (c'est le mot alors employé) par les outils de la grammaire. On trouve l'expression sollicitée par le superficiel et très chauvin Charpentier<sup>14</sup>, mais aussi par le plus profond Lamy<sup>15</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'ère des « philosophes », il est visible que certains sont restés attachés à ce motif et l'ont pris au sérieux en s'efforçant d'en donner des explications rationnelles. Inspiré par les grammairiens classiques, Condillac l'associe à ce qu'on appellerait aujourd'hui la phraséologie (« Or ces combinaisons autorisées par un long usage, sont proprement ce qui constitue le génie d'une langue<sup>16</sup> »), tandis que Voltaire, vingt ans plus tard, en reprend le motif dans l'article « Français » du *Dictionnaire*

10 Voir M. Huchon, « Amadis, parfaite idée de nostre langue française », dans *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Rue d'Ulm, 2000, p. 183-200.

11 Voir J. Dryhurst, « Les premières activités de L'Académie française : le *Discours sur le dessein de l'Académie et sur le différent génie des langues* de Bourzeys », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 81, 1971, p. 225-242.

12 D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1671, p. 50.

13 Voir J. Menudier, *Le Génie de la langue française, c'est à dire ses propriétés et ses elegances. Ou les étrangers trouveront de grandes lumieres pour bien entendre nos meilleurs Auteurs, & ou ils pourront apprendre à écrire purement en nôtre langue & à la parler avec facilité*, Iéna, J. Bauhofer, 1674 (recueil bilingue français-allemand d'expressions idiomatiques).

14 Fr. Charpentier, *De l'excellence de la langue française*, Paris, Cl. Barbin, 1683, p. 655.

15 B. Lamy, *La Rhétorique ou l'art de parler*, Paris, A. Pralard, 1688, p. 76.

16 É. de Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines* [1746], Paris, Galilée, 1973, p. 266.

*philosophique* (1764), ainsi que dans l'article « Génie » (1771), issu des *Questions sur l'Encyclopédie*, où il estime que

chaque langue, par ses terminaisons, par ses articles, ses participes, ses mots plus ou moins longs, aura nécessairement des propriétés que d'autres langues n'auront pas.<sup>17</sup>

## Comment « traduire » ?

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle auront donc représenté le « moment », pour ainsi dire, du *génie de la langue*. En quelques décennies, le motif traverse les frontières et rencontre un grand succès en Europe. Une question décisive, dès lors, va se poser : doit-on reprendre telle quelle cette expression, d'origine française, ou doit-on la traduire ?

En gros, trois solutions se présentent.

La première, assez paradoxale, a été d'opérer un retour artificiel au latin. Artificiel, car l'expression *génie de la langue* est une invention typiquement moderne, et n'a pas d'équivalent attesté en latin. Toutefois, au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour quelques décennies encore, avant l'affaiblissement décisif de l'usage du latin comme langue scientifique en Europe au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux ouvrages philosophiques s'écrivent et se publient toujours en latin. Il a donc fallu retourner vers cette langue et y choisir un terme, quitte à lui donner des sens qu'il n'avait pas connus dans le latin ancien. Ce terme sera *genius* et non pas *ingenium*. Il va être sollicité dans deux types de textes : soit des textes entièrement rédigés en latin, soit des textes écrits en langue vernaculaire au sein desquels on choisira de conserver la lexie *genius*.

Le premier cas de figure s'observe plutôt en Allemagne et en Angleterre. On relèvera par exemple le *De genio linguae* de Zacharias David Schulemann, publié à Lübeck en 1739. On notera d'une part l'invention (à notre connaissance) rétrospective du syntagme latin *genius linguae* ; d'autre part que les publications qui font usage de cette terminologie en latin sont apparemment surtout consacrées aux langues anciennes – latin, grec, hébreu – et s'inscrivent dans un courant scolastique. Dans certains titres, on remarque l'utilisation de doublets synonymiques. Il n'était peut-être pas sûr que le terme *genius* paraisse absolument transparent. Le titre de Johann Jakob Schudt, *Genius et indoles linguae sanctae* (Francfort, 1713), qui porte sur l'hébreu, révèle ainsi le choix de gloser par un parasyndrome, selon un procédé très utilisé au XVI<sup>e</sup> siècle. Au substantif féminin *indoles*, Félix Gaffiot donne le contenu suivant : « qualités natives, dispositions naturelles, penchants, talents », en citant des expressions de Cicéron telles que *indoles ad virtutem*, ou *indoles virtutis*, « naturel porté à la vertu »<sup>18</sup>. Plusieurs alternatives se présentaient en latin à *genius* pour exprimer ce qui est intrinsèque, particulier, spécifique : *ingenium* donc, *indoles*, *idiotismus*, qui aura un

17 Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1883, t. XIX, p. 245.

18 F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, p. 806.

avenir en calque dans certaines langues, et *idioma*, d'origine grecque, qui lui aussi sera assez employé, tant en latin (*idioma linguae* se trouve au XIX<sup>e</sup> siècle) qu'en calque (français *idiome*, anglais *idiom*), avec des sens variés.

Si l'on envisage à présent les textes écrits en langue vernaculaire, la langue où le terme latin *genius* tel quel a été le plus utilisé est sans doute l'anglais. D'ailleurs, le mot n'a jamais été anglicisé en anglais courant, et on a gardé la forme latine apparue à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans le sens d'« esprit tutélaire », et vers 1580 dans le sens de « disposition caractéristique ». En anglais, donc, les expressions hybrides *genius of the tongue* et *genius of a language* se trouvent. C'est en ces termes que le philosophe James Harris mène l'importante discussion qu'il développe dans l'*Hermes*. « *How many of those, who are thus far literate, know nothing of that Grammar, which respects the Genius of their own Language ?* », écrit-il par exemple<sup>19</sup>. Gerda Hassler cite également l'expression *the structure or Genius of the languages*<sup>20</sup>, qui glose au moyen d'un doublet. Selon elle, l'expression purement latine *genius linguae* sera de son côté employée en anglais, en allemand (Jacob Grimm, au XIX<sup>e</sup> siècle) et en néerlandais (Justus Halbertsma, 1789-1869).

La deuxième solution qui se présentait était de calquer le terme français *génie* (ou le latin *genius*, si on considérait qu'il en était la base) dans les langues modernes. C'est ce qu'ont choisi principalement les auteurs italiens et espagnols, non sans recourir souvent au procédé de la glose. Ainsi Francesco Algarotti dans son ouvrage de 1750 où il glose le terme *genio della lingua* par « la forme de chaque langage » (« *il genio, o vogliam dire la forma di ciascun linguaggio* ») :

*Diversi sono appresso nazioni diverse i pensamenti, i concetti, le fantasie; diversi i modi di apprendere le cose, di ordinarle, di esprimerle. Onde il genio, o vogliam dire la forma di ciascun linguaggio, riesce specificamente diversa da tutti gli altri, come quella che è il risultato della natura del clima, della qualità degli studi, della religione, del governo, della estensione dei traffici, della grandezza dell'imperio, di ciò che costituisce il genio e l'indole di una nazione.*<sup>21</sup>

On remarque dans ce dernier membre de phrase l'usage d'un autre paronyme : *indole*. Les auteurs italiens ont apparemment hésité entre *genio*, *ingenio*

19 J. Harris, *Hermes. Or, a Philosophical Enquiry concerning Universal Grammar* [Londres, 1751], Londres, Routledge / Thoemmes, 1993, p. 11 : « Combien, parmi ceux qui ont du moins ce degré d'instruction, ignorent entièrement la grammaire qui apprend à se conformer au génie de leur langue ? » (traduction de Thurot, 1796).

20 J. Priestley, *A course of lectures on the theory of language and universal grammar*, Warrington, W. Eyres, 1762, p. 190-191.

21 Fr. Algarotti, *Saggi sopra la lingua francese* [1750], *Saggi*, éd. G. Da Pozzo, Bari, Laterza, 1963, p. 12 : « Diverses sont dans les nations les pensées, les concepts, les imaginations ; diverses les façons d'appréhender les choses, de les ordonner, de les exprimer. De là vient que le génie, ou, pour ainsi dire, la forme de chaque langue s'épanouit différemment des autres, à partir de la nature du climat, de la qualité des études, de la religion, du mode de gouvernement, de l'importance des échanges, de la grandeur de l'empire, en somme de ce qui constitue le génie ou le caractère d'une nation » (nous traduisons).

et *indole*. Gerda Hassler donne également comme variante *genio grammaticale* chez Melchiorre Cesarotti :

*Questo genio è biforme, e può distinguersi in due, l'uno de'quali po chiamarsi Genio Grammaticale e l'altro Rettorico. Il primo dipende dalla struttura meccanica degli elementi dalla loro sintassi ; l'altro dall'sistema generale dell'idee e dei sentimenti che predomina nelle diverse nazioni.*<sup>22</sup>

De façon significative, les autres langues romanes, espagnol et portugais, ont également opté pour ces calques d'une base familière : en espagnol, *genio de la lengua*, *indole de la lengua*, et en portugais, *génio da língua*. Il est à noter d'ailleurs que certaines de ces déclinaisons romanes de *génie* ont été incorporées telles quelles dans d'autres langues, suivant le principe de l'hybride. Gerda Hassler cite *Genie der Sprache*<sup>23</sup> ou *Genio einer Sprache* dans le passage suivant de Lambert :

*In dieser Absicht kann man dasjenige zu dem Genio einer Sprache rechnen, wodurch sie zu einer gewissen Art und Form der Erkenntnis biegsamer ist als zu andern.*<sup>24</sup>

Les différents vêtements adoptés par la forme ne perturbaient pas la reconnaissance du principe de nomination initial.

La troisième solution consistait à traduire véritablement, c'est-à-dire à franchir la barrière formelle pour construire des équivalences sémantiques avec des mots issus de bases radicalement différentes. Cette solution fut adoptée très tôt dans la traduction allemande du *Génie de la langue française* de Jean Menudier (1674) qui fut traduit sous le titre *Die Natur der französischen Sprache* (1681 ou 1685). Le terme *nature* s'est donc tôt offert, à côté de celui de *caractère*, comme l'une des traductions possibles du terme *génie*. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, leur usage (surtout pour le second) sera largement équivalent, voire supérieur, à celui de *génie*.

Du côté russe, la forme calque *genij jazyka* était possible, mais selon Sergueï Vlassov qui a fait la recherche<sup>25</sup>, cette forme ne se trouve pas – ou du moins pas fréquemment – dans la littérature métalinguistique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et ne s'emploie aujourd'hui qu'en référence aux théories françaises. Trois autres

22 M. Cesarotti, *Saggio sulla filosofia delle lingue*, Vicence, Turra, 1788, p. 71 : « Ce génie peut se répartir en deux variantes, l'une d'entre elles pouvant être appelée génie grammatical, et l'autre génie rhétorique. Le premier dépend de la structure mécanique des éléments de la syntaxe ; le second du système général des idées et des sentiments qui dominent dans les diverses nations » (nous traduisons).

23 J. D. Michaelis *et al.*, *Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des sciences et belles lettres de Prusse, sur l'influence réciproque du langage sur les opinions et des opinions sur le langage, avec les pièces qui ont concouru*, Berlin, Haude et Spenner, 1760, p. 81.

24 J.-H. Lambert, *Neues Organon*, Leipzig, Vendlér, 1764, t. II, p. 191 : « Dans cette perspective, on peut le relier au génie d'une langue, par quoi celle-ci se prête mieux à un certain type de connaissance qu'un autre » (nous traduisons).

25 S. Vlassov, « V. K. Trediakovskij et les théories françaises du bon usage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue des études slaves*, n° 82, 2011, p. 217-251, et communication personnelle.

formules, en revanche, opèrent de véritables *traductions* : *duh jazyka* (« esprit »), qu'on trouve au XIX<sup>e</sup> siècle, *svojstvo jazyka* (« attribut », « caractère »), qu'on trouve chez Lomonossov au XVIII<sup>e</sup> siècle, et *priroda yazika* (« nature »), qu'on trouve chez Trediakovskij, un poète et érudit polyglotte russe qui vécut aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle et s'inspira des discussions de Vaugelas et de Buffier sur l'usage pour fonder la grammaire d'un russe élevé.

Voici comment Sergueï Vlassov a traduit le passage où Trediakovskij fait parler l'usage, dans la présentation de sa théorie :

Moi, l'Usage, je dois être toujours obéi, tant dans les langues mortes où je me trouve dans les écrivains du meilleur siècle, que dans les langues vivantes dont je respecte toujours le génie [*« la nature »*] et je fais que ceux qui connaissent mieux que les autres ce génie et son caractère méritent les plus grands éloges de tout le monde.<sup>26</sup>

Visiblement, Trediakovskij assimile la sensibilité à l'usage, à la sensibilité au génie, ou du moins postule que l'idéal est atteint quand les deux se rejoignent. Ce dispositif est légèrement différent de celui des remarqueurs français, mais on voit que la théorie de l'usage (transformée progressivement en une théorie du bon usage) aussi bien que la théorie du génie évoluent dans le sens d'une normativisation, si l'on peut dire. Il s'agit de privilégier dans les bonnes pratiques linguistiques une certaine ligne cohérente, dont on ne précise pas bien encore si elle doit sa cohérence aux faits réguliers (analogie), à l'apparement des langues (ce que vient conforter une première sensibilité aux différences structurelles entre familles de langues), à son histoire, ou à l'intuition d'une logique profonde dans les faits anomaux présents dans chaque langue (ce qui est plutôt conforme à la définition d'origine du *génie*). L'objectif est visiblement d'atteindre le statut de langue de culture, de langue à part entière, pour tout dire, non soumise aux diverses formes de fluctuation. Chez Trediakovskij, la référence au « génie de la langue » nourrit un certain purisme destiné à hisser les langues concernées à la hauteur du latin et des autres langues modernes au sujet desquelles le motif a été développé. Le « génie de la langue » devient ainsi une catégorie très demandée, en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Peu à peu, les principales cultures européennes cherchent à s'adosser à une vision de la *langue* qui soit défendable non pas seulement culturellement, historiquement, socialement, mais aussi *linguistiquement*. La recherche des différences s'exacerbe. Cette recherche est dotée d'une valeur intellectuelle et pédagogique propre, associée à la compréhension du progrès dans la culture.

26 V. K. Trediakovskij, *Genij jazyka Rasgovor mezdu čužestrannym čelovčkom i Rossiškim ob ortografii starinnoï i novoi i o vsem čto prinadležit k seï materii, sočinen Vasil'em Trediakovskim professorom elokvencii, Saint-Petersbourg, pri Imperatorskoï Akademii nauk, 1748, p. 320 (dans S. Vlassov, art. cit., p. 230).*

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, donc, le motif du « génie de la langue » s'est bien installé dans le paysage intellectuel<sup>27</sup>. Il l'a fait par le terme même de *génie* et ses différentes adaptations selon les langues, par des paraphrases explicatives, et par la recherche d'authentiques « traductions », si l'on donne à *traduction* un sens plus rigoureux qui exclut l'adaptation ou le calque de terme à terme. Gerda Hassler considère que ce mouvement a donné lieu à une série d'expressions « peu usitées et qui ont vite disparu<sup>28</sup> ». On pourrait aussi dire qu'on assiste à une sorte d'encombrement terminologique autour d'une notion qui continue de se caractériser par son vague sémantique. Si on convoque autant de « synonymes » et d'« approchants », comme aurait dit Vaugelas, n'est-ce pas un signe du flou d'une notion qu'on cherche davantage à faire comprendre qu'à définir ?

### Concurrences et nuances

Face à cette nébuleuse de termes en concurrence, en semi-équivalence, ou en « traduction », quelques-uns ont néanmoins cherché à proposer des distinctions, des réglages de sens. C'est ainsi que la concurrence entre *idiome* et *génie* s'est trouvée travaillée. Chez Bernard Lamy, par exemple, il semble que le terme *idiome* se soit spécialisé dans un sens local, linguistique, alors que *génie* indique une direction d'ensemble :

Le Genie d'une langue consiste en de certaines qualitez que ceux qui la parlent affectent de donner à leur stile. [...] Le Genie de nôtre langue est la netteté & la naïveté. Les François recherchent ces qualitez dans le stile, & sont fort differens en cela des orientaux qui n'ont de l'estime que pour des expressions mystérieuses, & qui donnent beaucoup à penser. Les idiomes distinguent les langues une des autres aussi bien que les mots. Ce n'est pas assez pour parler François de n'employer que des termes François; car si on tourne ces termes & qu'on les dispose, comme feroit un Alleman ceux de sa langue ; c'est parler Alleman en François.<sup>29</sup>

Les *idiomes* renvoient, au-delà de l'échelle du *mot*, à des manières de parler, à des tours, à des expressions figées – ce qu'on dénommait au XVII<sup>e</sup> siècle *phrases* – qui « distinguent » les langues les unes des autres. Le *génie* en revanche peut se décrire en termes globaux, synthétiques. Sa définition est pour autant complexe puisqu'elle renvoie à la compétence du locuteur et à l'acte de parole, ce qui lui donne une couleur stylistique et subjectivée. On remarque incidemment dans la fin de la citation que les *idiomes* partagent cette fonction distinctive avec l'ordre

27 Voir, autour du concours de Berlin en 1771, C. Neis, « "Génie de la langue", Apologie der Nationalsprachen und die Berliner Preisfrage von 1771 », dans G. Hassler (éd.), *Texte und Institutionen in der Geschichte der französischen Sprache*, Münster, Nodus, 2001, p. 69-88.

28 G. Hassler, « Dictionnaire onomasiologique et métalangage des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans D. Trotter (éd.), *Actes du XXIV<sup>e</sup> congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Tübingen, M. Niemeyer, 2007, t. III, p. 190.

29 B. Lamy, *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. cit., p. 76.

des mots. Claude Buffier, de son côté, considèrera que « l'arrangement des phrases & le tour des expressions sont le propre caractère d'une langue<sup>30</sup> ».

Cette distinction essentielle, et qui s'imposera auprès de beaucoup, sera exploitée dans le contexte français par l'abbé Girard, lequel distingue entre *idiome*, qui désigne une propriété de langue et a donc un sens local, et *génie*, qui est rapporté à un « goût » particulier présent dans les langues et qu'il définit comme « ce goût distinctif considéré dans son universalité » :

Lorsque ce gout distinctif est considéré dans son universalité, c'est alors ce qu'en fait de Langues on nomme Genie, dont il est important au Grammairien de bien connoître la nature. Chaque langue a le sien : ils peuvent néanmoins être réduits à trois sortes ; & par ce moyen les langues se trouvent distinguées en trois classes.<sup>31</sup>

Girard exploite alors le concept de *génie*, bien défini par lui (encore qu'en des termes qui, à nos yeux, pourront continuer de paraître vagues), pour construire sa typologie des langues, essentiellement fondée sur la grammaire et l'ordre des mots. Exemple d'un raisonnement linguistique où le concept est devenu opératoire, dans un sens d'ailleurs restreint par le regard grammatical, et dépourvu de l'aura que lui donnait son flou sémantique.

Quant à *idiome*, c'est finalement ce sens de « tour », d'« expression » qui s'est imposé dans de nombreuses langues, comme l'anglais, où les *idioms* sont les expressions figées difficilement traduisibles littéralement et soumises, dans les méthodes classiques, à un apprentissage séparé. Entre *idiomatique* et *intraduisible* il n'y a qu'un pas, ce qui fait de l'intraduisible une vérification de la consistance linguistique des *idiomes*, et donc du *génie*. Les *idiomes* sont le détail : le *génie* sert à donner à ces détails un sens global.

Dans leur dictionnaire des concepts utilisés dans la description linguistique à l'âge classique, Gerda Hassler et Cordula Neis jugent que le terme *idiome* s'est trouvé plutôt orienté vers la désignation des particularités, alors que le terme *génie* a eu pour mission de décrire une caractéristique systématique<sup>32</sup>. Elles y voient un côté essentialiste que confirme la traduction du mot par *Natur* en allemand. De fait, le lien entre *idiome* et *génie* permet de nouer entre eux le particulier et l'universel. S'il peut y avoir *génie*, c'est d'abord parce qu'on observe dans les langues deux ordres de phénomènes : les *idiomes*, et l'ordre des mots. Mais le mot *idiome* lui-même s'est lui aussi trouvé entraîné dans la pente du général, comme en témoigne son sens de « langue », attesté au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Entre l'idiome et le génie, il y a finalement une relation de circularité qui nous

30 Cl. Buffier, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, N. Le Clerc et al., 1709, p. 9.

31 G. Girard, *Les Vrais principes de la langue française*, Paris, Le Breton, 1747, p. 22.

32 G. Hassler et C. Neis, *Lexikon sprachtheoretischer Grundbegriffe des 17. und 18. Jahrhunderts*, Berlin / New York, De Gruyter, 2009, t. I, p. 284.

33 « IDIOME. Dialecte. Le propre langage d'un pays derivé de la Langue generale de la nation. *La Langue Allemande, l'Italienne &c. ont plusieurs idiomes.* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1<sup>ère</sup> éd., Paris, J.-B. Coignard, 1694).

renvoie au caractère centripète de la relation à la langue. La langue agit comme une puissance magnétique, qui attire à elle, non seulement la représentation de ce qui est véhiculé par le langage en tant qu'il est vecteur de message, mais aussi de ce qui n'est pas compris, de ce qui résiste à l'analyse, autrement dit de ce qui est « intraduisible ».

Dans cette brève revue de quelques possibilités de traduction du terme *génie* entre les langues, et d'une proposition de distinction destinée à rencontrer un certain écho (celle entre *idiome* et *génie* – celle entre *caractère* et *génie* ayant été ici laissée de côté), nous avons été confronté au fait que, emblème de l'intraduisible, le terme complexe *génie de la langue* s'est trouvé placé au centre de toutes sortes d'hésitations terminologiques et sémantiques. Comme il était absent du latin, on ne pouvait mobiliser le réflexe d'un appui conservateur et commode sur la tradition, comme pour nombre d'autres termes grammaticaux. Le terme est donc fascinant en ce qu'il présente une innovation de la pensée moderne. Dans un registre qu'on pensait connaître, celui des humanités, il rejoint alors des problématiques qui se sont de multiples fois présentées à propos des termes des sciences : stabilité du terme latin ? calque formel ? « traduction » ? innovation sémantique ? définition ? maintien d'une valeur vague ? On voit que les termes d'un côté, et la notion de l'autre, ont accompli des parcours assez chaotiques, qui reflètent les atermoiements de la pensée rationnelle, d'un côté, et les ambiguïtés foncières de ces concepts flottants, dérangeants, mais visiblement nécessaires dans la construction d'une épistémologie comme d'une culture, d'un autre côté. Le *génie de la langue* a été une fabrique notionnelle, un creuset de réflexions, un nœud de traductions et d'intraduisibles (termes que nous choisirons de ne pas opposer, suivant en cela Barbara Cassin<sup>34</sup>).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on l'a vu, le lien direct entre le *génie de la langue* et l'*intraduisible* ne pouvait être fait. Le mot *intraduisible* était trop récent. Il faudrait investiguer plus soigneusement le XVIII<sup>e</sup> siècle, où selon Antonella Braidà il y a eu une sorte de « mode » de l'intraduisible<sup>35</sup>. Nous avons néanmoins déniché la citation suivante, tardive dans le siècle, mais significative. Lexicographe héritier de Bouhours dans sa conception de la langue, Roubaud s'exprime à propos de la répétition de *maint* dans *maint et maint* :

Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles, quant à la grâce et au génie ; et par là elles ont quelque chose de précieux.<sup>36</sup>

34 B. Cassin (dir.), *Philosopher en langues. Les intraduisibles en traduction*, Paris, Rue d'Ulm, 2014.

35 A. Braidà, « La notion d'intraduisible dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle : le débat en Italie », dans A. Colombo (dir.), *Recherches en littérature et civilisation européennes et hispano-américaines. Mélanges Gérard Brey*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 329-338.

36 P.-J.-A. Roubaud, *Synonymes français*, Paris, Bossange et Barbou, 1796, t. III, p. 122.

On retrouve ici la pente anomaliste des commentaires des remarqueurs, lesquels n'ont cessé au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'accorder beaucoup de prix aux expressions toutes faites, aux « bizarreries », comme on disait alors, bref à tout ce qui résistait à l'analyse grammaticale<sup>37</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence et la persistance insistantes de ce courant anomaliste ont créé un véritable conflit entre universalisme et défenseurs de l'intraduisible (en Italie, Salvini, cité par Antonella Braida). À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur le « génie des langues » est devenue un passage obligé pour quiconque veut penser les langues et la traduction. Faut-il y voir un préliminaire à la réflexion sur l'intraduisible ? Sans doute. Ce seront dès lors plusieurs façons de concevoir l'intraduisibilité qui apparaîtront, sur des bases formelles, sémantiques, philosophiques, ou historico-culturelles. On peut citer par exemple Wilhelm von Humboldt :

On a déjà souvent remarqué, et la recherche le confirme aussi bien que l'expérience, que si l'on fait abstraction des objets purement corporels, aucun mot d'une langue n'équivaut parfaitement à aucun mot d'une autre langue.<sup>38</sup>

La vision « réaliste », qui fait des langues des manières différentes de désigner les mêmes choses, s'efface devant une vision « culturaliste » et « relativiste », pour laquelle chaque langue constitue un point de vue différent sur ces choses. Le regard se portera, non pas seulement sur ces « idiomes », petites zones singulières de la langue où les mots semblent avoir été accordés de manière difficile à transposer linéairement, et qui sont somme toute anecdotiques, mais vers les « grands mots », ceux pour lesquels il existe des traductions reçues, et qu'on découvrira dès lors « intraduisibles ». Option philosophique qui aidera à sortir de quelques-unes des apories du motif du génie, du moins dans le ou les sens que lui donnaient les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Situé comme une donnée présente dans toutes les langues qui en emblématise ce qu'elles ont d'« intraduisible », le « génie de la langue » a en attendant servi de concept à double face. D'un côté, il focalisait l'attention sur ce que les langues avaient de plus idiosyncratique, exposant au risque que la langue reste repliée sur l'illusion de sa singularité, comme l'ont souligné maints commentateurs. De l'autre, il concentrait ce sens de l'irréductibilité qui peut être compris comme un antidote aux tentations de l'universalisme. Par là, il mérite bien qu'on y revienne.

Gilles Siouffi  
Sorbonne Université  
STIH (EA 4509)

37 Voir G. Siouffi, *Le « Génie de la langue française »*, *op. cit.*, p. 421-452.

38 W. von Humboldt, *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, trad. D. Thouard, Paris, Éd. du Seuil, « Points », 2000, p. 35.